

**OTAN.** Le ministre des Affaires étrangères, **Ahmad Aboul-Gheit**, était présent à la réunion des chefs de la diplomatie de l'Alliance atlantique qui s'est tenue la semaine dernière à Bruxelles. Une occasion pour l'Égypte d'exposer ses points de vue concernant les différentes questions régionales et internationales.

## « L'UE et les États-Unis doivent déployer d'intenses efforts pour un règlement au Proche-Orient en 2009 »

**Bruxelles,**  
De notre envoyée spéciale —

**Aïcha Abdel-Ghaffar**

**A**L-*ASHRAM HERDO* : En quoi a consisté la participation de l'Égypte à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Alliance atlantique ?

Ahmad Aboul-Gheit : La participation de l'Égypte est la troisième du genre dans le cadre du dialogue entre l'Otan et les pays du sud de la Méditerranée. L'objectif cette fois-ci était d'aborder ensemble les questions brûlantes de l'actualité qui nous concernent. En premier lieu, nous avons abordé la question de la piraterie dans la région de la Corne de l'Afrique et dans le Golfe d'Aden. Cette réunion nous a permis d'échanger des vues avec les pays occidentaux, les Européens et les États-Unis. Il a aussi été question de la situation épineuse et de la crise

actuelle entre le Pakistan et l'Inde et ses éventuels risques sur la région. Et bien sûr, des sujets chauds du Proche-Orient.

— A ce sujet justement, que peut-on attendre de la part des Occidentaux en ce qui concerne le dossier israélo-palestinien, alors que la situation sur place est désastreuse et que l'espoir diminue de jour en jour ?

— Au cours de cette réunion, j'ai présenté aux membres de l'Otan et aux autres participants représentant le pourtour méditerranéen la vision de l'Égypte sur cette question et les efforts déployés par Le Caire dans le processus de paix. C'était l'un des sujets qui ont été discutés avec profondeur, vu la situation qui prévaut actuellement. Il est clair que l'on attend des pas concrets de la réunion du Quartette international qui doit se tenir à la mi-décembre à New York, d'autant plus que quelques semaines plus tard, la nouvelle

Administration américaine prendra ses fonctions.

— Qu'en est-il des relations entre l'Alliance atlantique et les pays du sud de la Méditerranée ?

— Ces relations sont bonnes et les résultats du dialogue Atlantique-Méditerranée ont été excellents, puisque chaque partie a exprimé clairement ses vues concernant les problèmes pressants et importants. L'Égypte a rappelé à cet effet l'impasse du dossier israélo-palestinien alors que nous approchons de l'échéance de la fin 2008 et qu'aucune évolution notable n'a été enregistrée. J'ai aussi insisté sur le fait qu'il est nécessaire que l'Union européenne et la nouvelle Administration américaine déploient des efforts conjoints, parallèlement aux efforts des pays arabes, afin qu'il devienne possible d'aboutir à un règlement du conflit israélo-palestinien durant 2009. Il est important que la nouvelle Administration américaine se penche sérieusement

sur ce sujet dès sa prise de fonction.

— Outre le dossier israélo-palestinien, quel espoir pour celui palestinien et des différends entre le Hamas et le Fatah ?

— Malheureusement, malgré nos intenses efforts, le blocage persiste. Cependant, nous, ministres arabes des Affaires étrangères, avons demandé au président palestinien Mahmoud Abbas de rester et d'assumer ses responsabilités, et ce, malgré la position du Hamas à ce sujet. D'autant plus qu'en vertu de la Constitution palestinienne, Abbas a le droit de rester au pouvoir jusqu'en 2010. C'est aussi dans l'intérêt national palestinien que Abbas reste à la présidence jusqu'à la fin de son mandat.

— Concernant la situation en Somalie et la multiplication des actes de piraterie depuis plusieurs semaines, quelles mesures doivent être prises ?

— L'Égypte a demandé au Conseil

de sécurité de l'Onu de se pencher sérieusement sur cette question qui prend une ampleur grave. Il est nécessaire de mettre en place un plan complet avec tout un contenu législatif et militaire pour lutter contre le phénomène de la piraterie, d'autant plus qu'à l'heure actuelle, le dispositif législatif est insuffisant. Toutefois, l'Otan est consciente de la gravité de ce problème et c'est pour cela qu'une force navale antipiraterie de l'UE a débuté ses opérations au large de la Somalie lundi 8 décembre. La flottille de l'UE a une triple mission : escorter des bateaux de marine marchande et les navires du Programme Alimentaire Mondial (PAM) qui livrent une aide humanitaire en Somalie, et mener des opérations de « contrôle de zone » avec l'appui d'avions de patrouille maritime. Je crois donc que la communauté internationale bougera avec efficacité dans les semaines à venir pour mettre un terme à ce problème ●

10 décembre 2008